



Parti socialiste
vaudois

AMENDEMENTS AU PROGRAMME 2022-2027

	Dépositaire	Amendement	Objectif et justification
1	Laurie Willommet (PS Vevey) Jean Buthey (PS Lausanne)	<p>Changer l'ordre des chapitres en (par exemple):</p> <p>GRANDIR HABITER SE SOIGNER</p> <p>SE DÉPLACER</p> <p>PARTICIPER / VIVRE</p> <p>SE FORMER TRAVAILLER RESPIRER BOUGER</p> <p>SE CULTIVER BIEN VIEILLIR TRANSFORMER</p>	<p>Les premiers chapitres dans l'ordre actuel sont très techniques et, même s'ils font partie intégrantes de notre programme, d'autres thématiques pourraient d'abord être mises en avant.</p>
2	Fred Tschuy (PS Nyon) et plusieurs membres de la Commission énergie et environnement	<p>Ajout d'une mesure « 0.EXISTER »</p> <p>0. EXISTER ASSURER LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LA PERENNITE DE TOUTES LES FORMES DE VIE SUR TERRE</p> <p>La dégradation du climat terrestre et la sixième extinction de masse des autres espèces vivantes sont les facteurs les plus importants pour assurer la vie sur Terre.</p>	

		<p>Notre existence n'est possible que si les écosystèmes naturels conservent leur équilibre. Ces écosystèmes nous fournissent notre nourriture, notre eau, nos habits, notre habitat. La très grande majorité des députés du Grand Conseil ont soutenu la « Déclaration de l'urgence climatique ». Mettons en place l'ensemble des mesures nécessaires qui nous assureront un avenir durable.</p> <p>Il est indispensable d'adapter l'économie et toutes les activités humaines afin qu'elles intègrent et respectent les limites écologiques de la Terre. Dans ce sens, le parti socialiste respecte et se soumet aux accords de Paris.</p>	
3	<i>Fred Tschuy (PS Nyon) et plusieurs membres de la Commission énergie et environnement</i>	<p>Ajout d'un point à « 0.EXISTER »</p> <p>0.1 Mesurer traquer, et réduire toutes les sources d'émission de gaz à effet de serre de sources humaines</p> <p>Après l'inventaire et son analyse faire établir des plans pour réduire ces émissions et atteindre la neutralité carbone d'ici 2030.</p>	<i>S'il faut réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre à 0 il faut absolument se donner des outils pour se faire. Si le dérèglement climatique n'est pas arrêté la vie humaine sur Terre est sérieusement compromise !!</i>
4	<i>Fred Tschuy (PS Nyon) et plusieurs membres de la Commission énergie et environnement</i>	<p>Ajout d'un point à « 0.EXISTER »</p> <p>0.2 S'adapter</p> <p>Le dérèglement climatique d'ores et déjà annoncé aura des impacts sur nos modes de vie, nos institutions et nos acquis sociaux. Le parti socialiste sera le garant des principes démocratiques et défendra les valeurs de solidarité, d'égalité et de justice sociale. Le territoire doit être adapté en conséquence : lutter contre la surchauffe estivale, isoler le parc immobilier, réduire la mobilité individuelle, garantir la souveraineté alimentaire, réduire les besoins énergétiques et développer les énergies renouvelables.</p>	<i>Déjà maintenant il faut s'adapter à réduire nos émissions en max. 30 ans, changer toutes nos infrastructures, notre mode de vie, préserver la biodiversité etc. Il nous est juste incompréhensible que ce sujet ne figure pas en très bonne place dans le programme.</i>

5	<i>Fred Tschuy (PS Nyon) et plusieurs membres de la Commission énergie et environnement</i>	<p>Ajout d'un point à « 0.EXISTER »</p> <p>0.3 Former pendant tout le cursus scolaire tous les enfants aux connaissances du défi climatique, à la perte de la biodiversité et de la finitude des capacités écologiques de la Terre</p> <p>Les futurs habitants et citoyens du canton ont les capacités et maîtrisent ces connaissances fondamentales de notre environnement et de notre devenir dans un monde dont le climat qui se dégrade.</p>	<i>Ce sont nos enfants et les jeunes générations actuelles qui devront vivre dans ce monde dégradé que les vieux leur laisse. Aidons les au moins à pouvoir acquérir les outils pour y survivre.</i>
6	<i>Pierre-Alain Philipona (PS Région Cossonay)</i>	<p>Ajout d'un point à « 2. HABITER »</p> <p>2.7 Soutien financier aux locataires</p> <p>Le PSV soutiendra une politique d'aide financière directe aux locataires.</p>	<i>Le programme ne prévoit sauf erreur rien concernant une éventuelle aide financière directe aux locataires, ni sur une politique cantonale d'encouragement au subventionnement.</i>
7	<i>Pierre-Alain Philipona (PS Région Cossonay)</i>	<p>Ajout d'un point à « 2. HABITER »</p> <p>2.8 Soutien aux propriétaires pour une transition énergétiques des bâtiments</p> <p>Le PSV soutiendra une politique d'encouragement et de subventionnement aux propriétaires en matière d'assainissement et de transformation des bâtiments, notamment pour favoriser la transition énergétique dans l'abandon progressif des énergies fossiles.</p>	<i>Aucune mention non plus sur une politique d'encouragement et subventionnement aux propriétaires en matière d'assainissement/transformation et de transition énergétique. Le PS peut aussi s'adresser aux propriétaires, tout comme il s'adresse aux indépendants insuffisamment prévoyants en cas de survenue d'une pandémie.....</i>
8	<i>Margarida Janeiro (Bourg-en-Lavaux et environs) Laurie Willommet (Vevey) Mehdi Mesbah (Oron-Savigny)</i>	<p>3.2 Soutenir et développer des projets de soins intégrés dans toutes les régions du canton</p> <p>La clé c'est la proximité, tels les pôles santé ! Elle passe par le développement des soins à domicile, des soins</p>	<i>Objectif: Ajouter une mesure Justification: Nous disposons de pôles centraux de santé de pointe, mais qui ne peuvent satisfaire</i>

		interdisciplinaires et interprofessionnels ou encore de soins intégrés, centrés sur la personne et ses besoins spécifiques. Garantir et développer des pôles de santé générale et d'urgences publiques de proximité dans tous les districts et accessibles, complémentaires aux centres de soin de pointe	<i>le besoin de soins d'une médecine de proximité publique de qualité.</i> <i>Maintenir des soins publics de qualité et de proximité, afin d'assurer la qualité des soins et des conditions de travail. Nous souhaitons réduire ainsi les trajets vers les soins, le risque de non-recours au soins et la mainmise des établissements privés.</i>
9	Latha Heiniger (PS Lausanne)	4.1 Offrir aux vaudois-e-s un congé parental de 34 semaines Le congé parental sera réparti entre 16 semaines pour les femmes et 14 semaines pour les hommes Le congé parental sera réparti entre les parents soit 16 semaines pour l'un et 14 semaines pour l'autre à partir de la naissance à partir de la naissance de l'enfant, ainsi que 4 semaines à se partager entre les 2 parents entre la naissance et l'âge de l'entrée à la garderie. Ces congés s'appliquent également en cas d'adoption et pour les familles homoparentales.	<i>Un couple de parents n'est pas forcément composé d'une femme et d'un homme, une personne ne se re- trouve pas forcément dans un genre masculin ou féminin. De ce fait, en cohérence avec la dernière phrase il faut enlever le genre.</i>
10	Latha Heiniger (PS Lausanne)	4.2 Accorder à chaque enfant une place en pré et parascolaire La demande « Un enfant – une place » doit devenir une réalité dans le canton tant pour les garderies que pour l'accueil parascolaire tant pour le préscolaire que pour le parascolaire au sein de structures d'accueil collectif qu'en accueil familial. Et cela à des coûts accessibles pour tous les parents. A terme, l'accueil de jour des enfants doit devenir un service public, le seul moyen de promouvoir une politique de conciliation optimale entre vie privée et vie professionnelle. Des solutions de garde doivent être proposées pour tous les types de réalités professionnelles (horaires irréguliers, etc). L'accueil des enfants de personnes migrantes et sans papier au sein des lieux d'accueil collectif doit être facilité.	<i>L'ajout de l'accueil familial est nécessaire car il fait partie intégrante du dispositif d'accueil de jour des enfants. On l'oublie toujours !</i> <i>En cohérence avec le principe de scolarisation des enfants quel que soit leur statut, intégrer ces mêmes enfants au sein des structures d'accueil de jour permet de travailler la question de la socialisation et ainsi prévenir des situations complexes qui pourraient se produire une fois à l'école.</i>

<p>11</p>	<p>Pierre-Alain Philipona (PS Région Cossonay)</p>	<p>4.3 Généraliser la participation des enfants et des jeunes Les enfants et les jeunes ont la possibilité d'être informé·e·s, acteurs et actrices de toutes les décisions qui les concernent et dans tous les cercles où ils·elles peuvent être actifs et actives. Le droit de vote à 16 ans doit leur être accordé pour les impliquer concrètement dans le processus démocratique. Favoriser et soutenir un droit de vote consultatif des jeunes âgé·e·s de 15 à 18 ans sur tous les objets fédéraux, cantonaux et communaux, dans un processus d'apprentissage de la démocratie. La participation des jeunes au dépouillement des bulletins est garantie.</p>	<p><i>Justification : je suis favorable à la cohérence du droit, soit du tout à 18 ans, c'est-à-dire droit civil et droit civique; prévoir un droit de vote à 16 ans, avant la majorité civile, n'est ni cohérent ni crédible.</i></p> <p><i>Je soutiens un processus cohérent d'apprentissage à la démocratie.</i></p>
<p>12</p>	<p>Loïc Haldimann (PS Rolle)</p>	<p>Ajout d'un point à « 4. GRANDIR »</p> <p>4.4 Offrir aux adolescent·e·s placé·e·s et atteint·e·s de graves troubles psychiques et du comportement un foyer adapté Lorsque des adolescent·e·s vaudois·e·s font l'objet d'une décision de placement en institution éducative, par la Justice, la DGEJ ou sur demande des parents, ils et elles sont accueilli·e·s au sein de l'un des foyers ou internats du canton. Or, les foyers et les internats de notre canton ne sont pas adaptés, en termes d'infrastructure et de mesures d'encadrements, afin de prendre en charge les adolescent·e·s souffrant de graves troubles psychiques ou du comportement. Les quelques structures d'urgence actuellement existantes sont régulièrement débordées. Cela entraîne parfois des hospitalisations de jeunes qui n'ont rien à faire dans un hôpital et qui nécessitent avant tout un structure éducative adaptée. Dès lors, le canton doit se doter d'une institution qui permette l'accueil de jour et/ou une prise en charge en foyer, pour les jeunes aux besoins spécifiques, tout en leur offrant un suivi psychiatrique et médical, conjointement avec des mesures éducatives adaptées.</p>	<p><i>Motivation : Il n'existe pas vraiment de structure d'accueil en psychiatrie pour les adolescent·e·s dans notre canton. De plus, les quelques structures d'accueil d'urgence pouvant se charger de ce type de situations sont saturées. Les professionnel·le·s doivent, parfois, demander des hospitalisations. Cela doit cesser. Il est temps de doter le Canton d'une structure qui palie à cette problématique qui est de plus en plus présente, tant le nombre d'adolescents concernés est en nombre croissant</i></p>

13	<p>Laurie Willommet (PS Vevey) Margarida Janeiro (PS Bourg-en-Lavaux) Jean Loye (PS Pully) Léonore Vuissoz (PS Lausanne) Jean Buthey (PS Lausanne)</p>	<p>Ajout d'un point à « 4. GRANDIR »</p> <p>4.4 Sensibiliser et prévenir les violences faites aux enfants Développer la prévention de la maltraitance et en faveur de l'éducation non-violente envers les enfants et prévenir les violences physiques, sexuelles et psychologiques des enfants. Développer des espaces de discussions et d'informations à destination des enfants et adolescent·e·s.</p>	<p><i>Le chapitre Grandir peut être développé afin de toucher à d'autres thématiques essentielles qui concernent l'environnement de l'enfant et qui n'ont pas encore été traitées.</i></p>
14	<p>Laurie Willommet (PS Vevey) Jean Loye (PS Pully) Léonore Vuissoz (PS Lausanne) Jean Buthey (PS Lausanne)</p>	<p>Ajout d'un point à « 4. GRANDIR »</p> <p>4.5 Garantir aux enfants le droit de jouer et d'avoir des loisirs Faire évoluer l'espace urbain en prenant en compte les besoins des enfants, notamment en développant des parcs de jeux partout où c'est possible. Défendre le droit des enfants à faire du bruit dans les endroits de loisirs et de jeu. Développer l'offre d'activités artistiques, culturelles et sportives gratuites pour que tous les enfants puissent y avoir accès.</p>	<p><i>Le chapitre Grandir peut être développé afin de toucher à d'autres thématiques essentielles qui concernent l'environnement de l'enfant et qui n'ont pas encore été traitées.</i></p>
15	<p>Latha Heiniger (PS Lausanne)</p>	<p>5.4 Soutenir l'accès aux loisirs pour tous les enfants et les jeunes Le PSV désire développer une approche plus inclusive et plus sensible au genre et aux minorités dans l'aménagement des infrastructures sportives extérieures. Il convient d'installer des jeux diversifiés, appropriables par toutes et tous, et de privilégier des aménagements qui favorisent la mixité des genres et des vécus, notamment pour les installations de sport urbain et de loisirs. L'accès aux loisirs de manière gratuite pour les MNA (Mineurs Non Accompagnés) doit être instauré.</p>	<p><i>Il a été démontré que l'accès pour les MNA aux activités de loisirs était compliqué car il faut notamment payer une cotisation. Sur le plan bénéfique, la participation à des activités de loisirs permet à ces jeunes de ne pas trainer dans la rue et contribue à améliorer l'estime de soi (moins de problème psychiques).</i></p>

16	Pierre-Alain Philipona (PS Région Cossonay)	<p>6.1 Mieux accompagner les élèves et réduire les inégalités</p> <p>Tenir compte des besoins particuliers de chaque élève pour permettre son développement et son potentiel, y compris au niveau postobligatoire, et renforcer la formation des enseignant.e.s pour y parvenir. Supprimer la pondération excessive des épreuves cantonales de références de 8e année et du Certificat de fin d'études que Vaud est le seul canton romand à organiser. Renforcer le rôle du maître de classe dans la voie générale. Multiplier les échanges linguistiques pour tou-te-s les élèves. Intégrer les devoirs à domicile dans le temps dédié à l'école. Renforcer des appuis pédagogiques lors des devoirs accompagnés/surveillés hors temps scolaire, sur le site de l'établissement scolaire et subsidiairement au domicile. Renforcer l'accessibilité au suivi scolaire. Développer largement l'offre des activités extrascolaires pendant les vacances.</p>	<p><i>Justification : Les familles risquent de ne plus être associées au parcours de leur enfant si l'élève ne partage plus ses acquisitions et révisions en famille. Les devoirs accompagnés et surveillés doivent par contre être maintenus voire renforcés par une aide pédagogique plus conséquente, aussi au domicile par le renforcement subsidiaire des aides au domicile selon nécessité.</i></p> <p><i>Avec des devoirs/révisions sur le temps scolaire comme cela est proposé dans le programme, le temps dédié à l'école serait-il augmenté ? ou ces devoirs seraient-ils intégrés aux leçons ? ou sur le temps de midi, avec un horaire continu imposé ? Beaucoup de questions en suspens....</i></p>
17	PS Yverdon	<p>6.4 Garantir des hautes écoles accessibles à tou-te-s et capables de remplir leurs missions fondamentales</p> <p>Assurer une accessibilité des hautes écoles par différentes voies et favoriser les passerelles. Renforcer le statut du corps intermédiaire des hautes écoles.</p> <p>Supprimer les taxes d'étude semestrielles dans les hautes écoles et universités, qui freinent l'accès universel et égalitaire à celles-ci.</p> <p>Lutter contre les obstacles économiques à un accès universel et égalitaire aux hautes écoles (baisses ou suppressions ciblées des taxes d'étude, renforcement des bourses, etc.).</p>	<p><i>Les taxes d'étude vaudoises sont parmi les plus basses de Suisse alors que nous avons l'un des systèmes de bourses les plus développés. Les étudiant.e.s issu.e.s des classes populaires sont donc, en principe, boursier.ère.s. Dès lors, cette mesure profiterait à des étudiant.e.s pour lesquelles le paiement de cette taxe devrait être supportable. Elle ne remplirait pas directement son objectif, soit lutter pour la démocratisation des études, tout en coûtant plusieurs millions aux écoles concernées (plus de 12 millions à l'UNIL, p.e.). Nous vous proposons un amendement plus général qui s'attaque aux « barrières économiques » au sens large, tout en nommant explicitement les taxes afin d'examiner si les dispositifs de soutien actuels méritent d'être développés.</i></p>

18	<p>Charles Chevalley (PS Lutry) Catherine Desaulles (PS Lutry) Muriel Thalmann (PS Pully Paudex Belmont)</p>	<p>Ajout d'un point à « 6. SE FORMER »</p> <p>6.4 Une éducation sexuelle égalitaire et sans tabou Promouvoir une approche positive de la sexualité et de la connaissance de son propre corps dans une perspective égalitaire, de respect du consentement et de reconnaissance de la diversité. Renforcer la prévention contre les maladies sexuellement transmissibles. Intensifier les séances d'information à destination des élèves et des parents pour les banaliser et contrer les gênes et inhibitions.</p>	
19	<p>Mehdi Mesbah (PS Oron-Savigny)</p>	<p>Ajout d'un point à « 8. SE DEPLACER »</p> <p>8.6 Rendre les transports individuels motorisés moins attractifs en présence d'alternatives Étant donné l'espace restreint à disposition, le soutien à des transports publics performants et étendus, ainsi qu'aux mobilités actives, demandera que l'espace dédié aux transports individuels motorisés soit réduit là où ces alternatives sont présentes, tel qu'en zone urbaine.</p>	<p><i>Objectif : Ajouter une mesure/sous-chapitre- "Rendre les transports individuels motorisés moins attractifs en présence d'alternatives"</i> <i>Justification : Le programme prévoit plusieurs mesures pour encourager le développement des transports publics et des infrastructures des mobilités douces, dans la visée de garantir une certaine multimodalité.</i> <i>Mais il n'y a formellement rien qui ne prévoit des mesures qui restreignent les transports individuels motorisés (auto, motos) quand cela est possible, c'est à dire, dans les cas où l'offre des transports publics est de qualité et les infrastructures de mobilités douces présentes, dans le but final de favoriser le report modal.</i></p>
20	<p>Laurie Willommet (PS Vevey) Margarida Janeiro (PS Bourg-en-Lavaux) Jean Loye (PS Pully) Jean Buthey (PS Lausanne)</p>	<p>9.-PARTICIPER Proposition 1 : VIVRE Proposition 2 : VIVRE ENSEMBLE Proposition 3 : BIEN VIVRE</p>	<p><i>Tel qu'il est construit actuellement, y compris le texte d'introduction, ce chapitre ne traite pas que de la participation, mais bien d'aspects plus généraux concernant l'inclusion de toutes et tous. Plus que cela, les propositions font partie de nos propositions fortes en tant que PS et ce</i></p>

			<i>chapitre doit être valorisé et central, avec un titre fort et représentatif de l'importance de son contenu.</i>
21	<i>Sarah Neumann (PS Lausanne)</i>	10.-SE CULTIVER Proposition 1 : VIVRE LA CULTURE (Proposition 2 : CRÉER)	<i>„Se cultiver“ pourrait réduire la question culturelle à une somme de connaissances qu'il faudrait acquérir pour être complet, et renvoie dans son usage courant à une approche de la « consommation culturelle » comme hobby, voire pratique sociale.</i> <i>Or, la culture, base du vivre-ensemble, on peut la vivre aussi par la sensation et l'expérimentation, pas que par l'apprentissage de ce que l'on nomme la « culture générale ». D'ailleurs plusieurs mesures proposées ouvrent largement sur les questions de la pratique artistique comme perspective sociétale – qu'elle soit amateur et ou professionnelle – complétant ainsi les mesures liées à l'accès au patrimoine et aux œuvres.</i> <i>La commission culture du PSV avait proposé « Vivre la culture », qui inclut indirectement la problématique des conditions d'exercice des artistes (objet de 3 mesures sur 5).</i> <i>Si « l'infinitif court » est indispensable je propose en seconde option : « Créer », qui s'inscrirait, pour la culture, dans la ligne de « Transformer » pour la transition numérique.</i>
22	<i>Pierre-Alain Philipona (PS Région Cossonay)</i>	10.1 Faciliter l'accès à la culture Offrir un accès gratuit aux musées -Soutenir une politique tarifaire attractive pour l'accès aux lieux culturels, par un subventionnement public renforcé en faveur des prix d'entrée pour les enfants, les familles et les personnes de conditions financières modestes et élargir le champ d'application de la carte Passculture à	<i>Je ne suis pas favorable au tout gratuit dans la consommation de l'offre culturelle et de loisirs, pour des raisons éducatives/pédagogiques et financières. Il en va ainsi des musées. Les musées peuvent être publics ou privés; idem pour les stades ou terrains de sport, les piscines, les</i>

		<p>destination de différents publics : jeunes, bénéficiaires de prestations sociales, personnes en situation de handicap.</p>	<p><i>salles de sport ou encore les salles communales et autres théâtres. Veut-on ensuite aussi promouvoir la gratuité d'usage et d'accès de tous ces endroits-là ? Non, je n'y suis pour ma part pas favorable.</i></p> <p><i>Ma réflexion est la même par ex. pour les transports publics.</i></p> <p><i>Je soutiens une politique publique d'encouragement financier pour les enfants, les familles et les personnes de conditions financières modestes.</i></p> <p><i>La question du sport est déjà traitée au ch. 5</i></p>
<p>23</p>	<p><i>Romain Pilloud, (PS Montreux)</i> <i>David Metzger (PS Couronne morgienne)</i> <i>Julien Eggenberger (PS Lausanne)</i> <i>Charlotte Passera (PS Lausanne)</i> <i>Léonore Vuissoz (PS Lausanne)</i> <i>Raphaël Depallens (PS Lausanne)</i> <i>Aymeric Dallinge (PS Bex)</i></p>	<p>Ajout d'un point à « 10. SE CULTIVER »</p> <p>10.6 Diversifier l'offre culturelle : Intégrer et visibiliser les minorités (personnes racisées, femmes, LGBTIQ+, personnes en situation de handicap) dans le monde de l'art et de la culture, notamment en offrant une meilleure représentation de ses personnes/artistes dans les programmations culturelles telles que les expositions, les pièces de théâtre, les productions musicales, etc.</p>	<p><i>Les minorités ont aussi besoin de se reconnaître et d'avoir des modèles, des exemples, dans le monde de l'art et la culture.</i></p>